



# Communiqué

## PUBLICATION IMMÉDIATE

# VOIR **GRAND** POUR NOS ENFANTS

## LANCEMENT D'UNE CHARTE ESTRIENNE POUR MOBILISER LES ORGANISATIONS

Orford, le lundi 18 novembre 2019 — C'est aujourd'hui qu'a lieu le Rassemblement estrien : *Voir grand pour nos enfants!* où plus de 230 participants sont réunis. Au courant de la journée, les acteurs et les organisations estriennes seront invités à signer la nouvelle Charte estrienne : *Voir grand pour nos enfants*. Le souhait est d'amener les partenaires à poser des actions concrètes pour améliorer le bien-être et la réussite de nos enfants à l'aide de quatre principes d'actions :

- Reconnaître et soutenir les parents comme premiers alliés du développement des enfants
- Agir tôt
- Miser sur des approches prometteuses
- Agir avec convergence et cohérence avec les autres acteurs

« La charte que nous dévoilons aujourd'hui s'inscrit en cohérence avec la mobilisation extraordinaire des acteurs locaux et régionaux qui est en place depuis plus de dix ans en Estrie. La création de la charte est une suite logique à toute cette mobilisation en faveur de l'enfant dans le but de faire plus et encore mieux ensemble. Nous devons faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'atteindre leur plein potentiel », cite Marie-Andrée Roy, coordonnatrice du Collectif estrien 0-5 ans, l'une des deux instances instigatrices de la charte.

### Un avenir prospère pour nos enfants

L'objectif est d'augmenter de 71 % à 80 % la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteurs de vulnérabilité, d'ici 2025, et de favoriser la réussite de leur parcours éducatif.

« La charte est un moyen concret que nous mettons en place pour que les partenaires s'engagent à atteindre collectivement cette cible, notamment en visant les enfants plus à risque pour diminuer les inégalités. Les personnes et organisations présentes aujourd'hui détiennent des pouvoirs et des leviers d'actions pour faire bouger les choses et améliorer les conditions de nos enfants », mentionne Josiane Bergeron, coordonnatrice du Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE), l'autre instance instigatrice de la charte.

Jusqu'à maintenant, cinq représentants de grandes organisations de la région ont signé la charte :

- M. Yves Gilbert, président de la Table des présidents-directeurs généraux des commissions scolaires de l'Estrie
- M<sup>me</sup> Lucie Roch, directrice générale du Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie (RAME) et représentante du Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie (ROCFE)
- M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC de la Haute-Yamaska et maire de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton
- M<sup>me</sup> Lucie Therriault, directrice générale du Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons de l'Est (RCPECE)
- D<sup>r</sup> Stéphane Tremblay, président-directeur général du Centre intégré université de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS)

L'appel est lancé à tous les acteurs et organisations de l'Estrie! Pour signer la charte, rendez-vous au [voirgrandpournosenfants.ca](http://voirgrandpournosenfants.ca).

---

Disponibilités des porte-parole du Projet PRÉE, du Collectif estrien 0-5 ans et des cinq signataires de la charte, entre 11 h et 15 h, pour des entrevues individuelles téléphoniques ou sur place à l'Hôtel Chéribourg.

– 30 –

Pour renseignements :           Élaine Charest  
  Conseillère en communication  
  Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie  
  [communication.pree@csdessommets.qc.ca](mailto:communication.pree@csdessommets.qc.ca)  
  819 820-4663